



## **CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.**

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

**VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014 à 20h**

pour délibérer sur les points suivants :

### **SEANCE PUBLIQUE :**

1. Maison du Tourisme du Pays de Marche et de Nassogne : comptes 2013-budget 2014 : intervention communale.
2. M.C.A.E. Les Bisounours – Subside année 2014– prise en charge du déficit de l'année 2013.
3. Distribution des sapins de Noël pour la législature 2014-2018.
4. SOFILUX : Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2014 : ordre du jour.
5. BEP Crematorium : Assemblée générale du 16 décembre 2014 : ordre du jour.
6. VIVALIA : Assemblée générale du 16 décembre 2014 : ordre du jour.
7. IDELUX : Assemblée générale du 17 décembre 2014 : ordre du jour.
8. IDELUX Finances : Assemblée générale du 17 décembre 2014 : ordre du jour.
9. IDELUX Projets publics : Assemblée générale du 17 décembre 2014 : ordre du jour.
10. AIVE : Assemblée générale du 17 décembre 2014 : ordre du jour.
11. ORES Assets : Assemblée générale du 18 décembre 2014 : ordre du jour.
12. Communications.

### **HUIS CLOS.**

13. Désignations d'enseignants temporaires : ratifications.

Nassogne, le lundi 17 novembre 2014

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN

A l'issue de la séance publique, interpellation du Collège par un habitant, en application de l'article L1122-14 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.